



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Roodt-sur-Syre, le 19 octobre 2010

**Le rapport de l'Université de Tulane le confirme à présent :**

**Le travail des enfants en Afrique de l'Ouest reste un «ingrédient» amer de notre chocolat**

Alors que les fabricants de chocolat mettent en avant leurs projets pilotes pour une chaîne d'approvisionnement équitable et durable, le rapport de l'Université de Tulane publié en octobre 2010 atteste que les pires formes de travail des enfants et la traite des enfants sont toujours d'actualité dans les plantations de cacao en Afrique de l'Ouest. Ce document étayé prouve que les efforts consentis jusqu'ici par l'industrie chocolatière afin d'enrayer le problème sont loin de porter leurs fruits.

L'an passé, TRANSFAIR-MINKA avait dressé avant les fêtes un état des lieux des chocolats du commerce équitable dans les supermarchés au Luxembourg afin de voir si les chaînes de distribution s'engagent pour une politique de responsabilité sociale dans le secteur du cacao. Le rapport de l'Université de Tulane démontre plus que jamais que les consommateurs doivent rester vigilants pour les fêtes de fin d'année.



Il y a neuf ans déjà, l'industrie du cacao et du chocolat signait le Protocole Harkin-Engel, un accord volontaire et non-contraignant par lequel les entreprises s'engageaient à mettre un terme, d'ici à 2005, aux pires formes de travail des enfants, à la traite des enfants et au travail forcé des adultes dans les plantations de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana. L'Université états-unienne de Tulane était alors mandatée pour accompagner et documenter le processus de mise en œuvre. Son rapport dresse un tableau très sombre de la situation. Le nombre d'enfants sortis du Burkina Faso et du Mali et vendus comme main-d'œuvre dans les exploitations de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana est sensiblement supérieur aux premières estimations.

Dans le cadre de cette étude, 600 enfants travaillant dans des exploitations de cacao ont été interrogés. Tous étaient soumis aux pires formes de travail des enfants. Utilisation de pesticides sans aucun matériel de protection, transport de charges lourdes, violences psychologiques et physiques sont malheureusement au programme de leur triste quotidien. Une part importante de ces enfants ont été victimes du trafic d'êtres humains.

D'autres indicateurs viennent confirmer l'échec du processus de l'industrie chocolatière pour une chaîne d'approvisionnement équitable et durable. La plupart des projets mis en place par les fabricants de chocolat se concentrent sur des questions de productivité, soit l'augmentation du rendement et la formation nécessaire des cultivateurs pour atteindre les objectifs. Si ces projets ne vont pas de pair avec des programmes sociaux dignes de ce nom, la situation des enfants dans les exploitations n'est pas prête de s'améliorer.

Même après neuf ans, la plupart de ces programmes ont encore un statut de projets pilotes. Selon le rapport de l'Université de Tulane, seuls 3% des communes ivoiriennes et 14% des communes ghanéennes où le cacao est cultivé en ont bénéficié. Dans les plantations des pays tels que le Nigeria et le Cameroun, la situation est encore plus inquiétante. Un seul constat s'impose : l'industrie chocolatière a échoué dans sa tentative de mettre en place, d'ici à 2010, un processus de certification et d'endiguer ainsi la problématique du travail des enfants. Au contraire, le rapport de Tulane montre que le nombre d'enfants exploités est supérieur aux estimations faites lors de la précédente étude en 2002.

Une coalition européenne d'ONG et de syndicats demande donc à l'industrie chocolatière de prendre enfin des mesures sectorielles concrètes.

### **Les standards du commerce équitable face à l'exploitation des enfants**

Les standards internationaux du commerce équitable interdisent toute forme de travail exploitant des enfants. Ceci inclut tout travail dangereux, qui force les enfants ou qui affecte leur scolarisation ou leur santé physique et émotionnelle. Fairtrade s'engage à combattre les causes premières du travail des enfants et à empêcher activement l'abus et l'exploitation des enfants. Les organisations de producteurs doivent prendre des mesures internes pour éliminer toute forme de travail exploitant des enfants au sein de leur communauté. Des experts qualifiés inspectent régulièrement les organisations de producteurs certifiées Fairtrade. Une infraction concernant le travail d'enfants entraînerait des mesures immédiates (suspension ou décertification de l'organisation).

### **Responsabilité sociale des chaînes de distribution**

Avant les fêtes 2009, TransFair-Minka avait dressé un état des lieux des chocolats du commerce équitable dans les supermarchés au Luxembourg. Le but de cette étude était de voir si les chaînes de distribution s'engagent pour une politique de responsabilité sociale dans le secteur du cacao. Les résultats de cette étude ont montré que la majorité des acteurs au Luxembourg s'engage pour le commerce équitable et propose des chocolats Fairtrade à leur clientèle. Malheureusement, dans certains supermarchés au Luxembourg, le chocolat équitable n'a pas trouvé sa place.

Particulièrement en période de pré-fête, il est important de proposer des produits saisonniers comme des Saint Nicolas équitables, car ce sont les périodes où les ventes de chocolat explosent.

